



Union for the Mediterranean
Union pour la Méditerranée
الاتحاد من أجل المتوسط

STRATÉGIE FINANCIÈRE POUR L'EAU DE L'UPM

Version 2 - 2020



Le Secrétariat de l'UpM
est cofinancé par
L'UNION EUROPÉENNE



Le Secrétariat de l'UpM
est cofinancé par
l'UNION EUROPÉENNE



Union for the Mediterranean
Union pour la Méditerranée
الاتحاد من أجل المتوسط



Le Royaume
Hachémite de
Jordanie

Avec le soutien financier de



Suivez le Secrétariat de l'UfM sur:

 [ufmsecretariat](https://www.facebook.com/ufmsecretariat)

 [@UfMSecretariat](https://twitter.com/UfMSecretariat)

 [union-for-the-mediterranean](https://www.linkedin.com/company/union-for-the-mediterranean)

Sommaire

Préface	4
Remerciements	5
Note de Synthèse	6
Chapitre 1 – Introduction	9
Chapitre 2 – Aborder le financement de l'eau de manière stratégique	11
Principaux défis.	11
Objectifs stratégiques et actions.	14
Objectif 1. Réformer le secteur de l'eau afin d'améliorer sa viabilité financière.	14
Objectif 2. Intégrer les considérations relatives au financement de l'eau dans tous les secteurs liés à l'eau.	14
Chapitre 3 – Utiliser au mieux les ressources financières existantes	15
Principaux défis.	15
Objectifs stratégiques et actions.	17
Objectif 3. Utiliser les ressources financières existantes pour financer les activités liées à l'eau présentant les plus grands avantages sociaux, économiques et environnementaux.	17
Objectif 4. Améliorer la coordination des investissements liés à l'eau.	17
Objectif 5. Accroître l'optimisation des ressources dans la mise en œuvre de projets et la prestation de services liés à l'eau.	18
Objectif 6. Améliorer l'efficience dans l'utilisation de l'eau et assurer une gestion adéquate des actifs afin d'optimiser l'utilisation des ressources financières existantes.	18
Chapitre 4 – Mobiliser des ressources financières nationales et internationales supplémentaires	19
Principaux défis.	19
Objectifs stratégiques et actions.	22
Objectif 7. Augmenter les revenus générés en interne dans le secteur de l'eau.	22
Objectif 8. Augmenter les allocations de ressources budgétaires publiques pour les activités liées à l'eau.	23
Objectif 9. Mobiliser des ressources supplémentaires auprès des acteurs privés nationaux.	23
Objectif 10. Utiliser les ressources des partenaires financiers internationaux de manière stratégique pour mobiliser d'autres sources de financement.	23
Chapitre 5 – Plan de mise en œuvre.	24
Rôle des États membres de l'UpM	24
Rôle du Secrétariat de l'UpM	26
Annexe – Présentation des actions mises en œuvre	29

Préface



Depuis 2008, l'Union pour la Méditerranée a mis en oeuvre un cadre pour renforcer la coopération régionale, le dialogue, et l'implémentation de projets et d'initiatives ayant un impact concret auprès des citoyens des États membres, en vue de répondre aux trois objectifs stratégiques de la région: la stabilité, le développement humain et l'intégration. Promouvoir la gestion intégrée des ressources en eau et assurer l'accès aux ressources en eau et à des services d'eau abordables constituent des éléments essentiels de l'agenda de l'UpM depuis sa création.

Lors de la conférence organisée à Malte en Avril 2017, les ministres de l'Union pour la Méditerranée responsables de l'eau ainsi que les chefs de délégation, ont émis le souhait d'un Agenda pour l'Eau afin de renforcer la coopération régionale pour une gestion durable et intégrée de l'eau dans la région de l'UpM, et ont sollicité l'élaboration d'une stratégie financière destinée à soutenir sa mise en oeuvre. Sous la direction du Royaume hachémite de Jordanie et de la Commission européenne, et avec le soutien du secrétariat de l'UpM, les États membres et les partenaires de l'UpM ont travaillé en collaboration pour répondre au mandat ministériel. L'Agenda pour l'Eau et la Stratégie Financière pour l'Eau ont été officiellement endossés lors de la réunion des hauts fonctionnaires de l'UpM en Décembre 2018.

La Stratégie Financière pour l'Eau promeut la viabilité financière du secteur de l'eau en Méditerranée afin de garantir les bienfaits sociaux, économiques et environnementaux à acquérir par la mise en oeuvre de l'Agenda pour l'Eau de l'UpM. Le principal message qu'elle adresse souligne que les États membres de l'UpM doivent aborder le financement de l'eau de manière stratégique et associer l'utilisation optimale des ressources financières existantes avec la mobilisation de ressources financières nationales et internationales complémentaires. La Stratégie Financière pour l'Eau définit dix objectifs stratégiques communs et un menu d'actions que les pays doivent prioriser et mettre en oeuvre selon leurs circonstances, priorités et capacités individuelles.

L'UpM s'engage à soutenir ses États membres pour atteindre les objectifs de l'Agenda pour l'Eau et de la Stratégie Financière pour l'Eau, à titre de contribution à la réalisation des objectifs de développement durable, en particulier les Objectifs. 6 : Garantir l'accès à l'eau et à l'assainissement pour tous. Elle le fera par le biais d'activités et de projets régionaux et nationaux. L'UpM appelle ses partenaires à soutenir cette démarche.

A handwritten signature in blue ink, which appears to be 'Nasser Kamel'. The signature is fluid and cursive, written on a white background.

Nasser Kamel
Secrétaire Général
Union pour la Méditerranée

Remerciements

La Stratégie Financière a été élaboré par un groupe de travail des États membres de l'UpM coprésidé par la Commission européenne (Stefano Dotto - DG-NEAR et Marta Morén - DG-Environnement), la Jordanie (Ali Subah, Mohammed Al-Dwairi) et le secrétariat de l'UpM (Miguel García-Herraiz), ainsi que des représentants de l'Albanie, de la Bosnie-Herzégovine, de l'Égypte, d'Israël, de la Jordanie, du Liban, de la Mauritanie, du Maroc, des Pays-Bas, de la Palestine, du Portugal, de l'Espagne et de la Turquie. Des représentants du CMI/Banque mondiale, de la BEI, de la BERD, du GWP-Med, de l'IME et de l'OCDE ont assisté aux réunions du groupe de travail et ont contribué à enrichir le dialogue. Les membres du Groupe d'Experts sur l'Eau (WEG) ont fourni des orientations préliminaires lors de leur réunion de février 2018 et des observations lors de leur réunion d'octobre 2018.

Almotaz Abadi (Directeur général, Secrétariat de l'UpM) a dirigé le processus d'élaboration du document de la Stratégie Financière. Roberto Martín Hurtado (Conseiller spécial auprès du Secrétariat de l'UpM) a rédigé le document de la Stratégie Financière.

Le Partenariat mondial de l'eau-Méditerranée (GWP-Med) a apporté un soutien technique. La Commission européenne et la Suède ont fourni un soutien financier.

Note de Synthèse

La Stratégie Financière pour l'Eau de l'UpM

L'élaboration de cette Stratégie Financière pour l'Eau répond au mandat émis par les ministres de l'Union pour la Méditerranée en charge de l'eau et les Chefs de Délégation lors de leur réunion à Malte le 27 avril 2017. Les ministres ont appelé à un Agenda pour l'Eau de l'Union pour la Méditerranée afin de renforcer la coopération régionale en vue d'une gestion durable et intégrée de l'eau dans la région de l'UpM. Ils ont également souhaité que l'Agenda pour l'Eau de l'UpM soit accompagné d'une stratégie financière conçue pour soutenir sa mise en œuvre et préparée par les membres de l'UpM, en concertation avec les acteurs financiers et le secteur privé ainsi que les parties prenantes régionales concernées.

La Stratégie Financière pour l'Eau promeut la viabilité financière du secteur de l'eau en Méditerranée afin de garantir les bienfaits sociaux, économiques et environnementaux à acquérir par la mise en œuvre de l'Agenda pour l'Eau de l'UpM. Elle identifie les défis communs à de nombreux pays de la région, tout en reconnaissant qu'ils ne sont pas confrontés aux mêmes défis ou au même degré. Elle définit un but partagé, des objectifs stratégiques communs et un menu d'actions, que chaque pays mettra en œuvre par des actions différentes et en fonction de sa situation, de ses priorités et de ses capacités.

Principaux défis

Aborder le financement de l'eau de manière stratégique

Garantir la viabilité financière du secteur de l'eau est d'une importance capitale pour soutenir la croissance économique et atteindre les Objectifs de Développement Durable dans la région de l'UpM. Il existe un déficit de financement important pour la gestion de l'eau dans la région méditerranéenne afin d'atteindre les ODDs liés à l'eau, de maintenir les droits de l'homme à l'eau potable et à l'assainissement, et - pour les États membres de l'UE - de se conformer également aux exigences de la législation européenne. Pour combler le déficit de financement, il est nécessaire d'ajuster les tarifs, les taxes et les transferts. Les États membres de l'UpM doivent tirer profit des opportunités offertes par un paysage financier en pleine évolution. Les bases de modèles de financement durables doivent être adoptées dans toute la région de l'UpM. Si l'on souhaite accroître la participation du secteur privé au financement du secteur de l'eau, il convient d'être plus attentif quant à la définition de son rôle à l'amélioration d'un l'environnement propice.

Utiliser au mieux les ressources financières existantes

Il est nécessaire d'améliorer l'équilibre entre la construction de nouvelles infrastructures lourdes, l'exploitation des infrastructures existantes et l'adoption de solutions non structurelles. Le faible niveau de coordination dans la planification des investissements en infrastructures aux niveaux national et régional empêche les pays de tirer le meilleur parti de leurs investissements en infrastructures. Les inefficacités dans le secteur de l'eau ne sont pas toujours abordées de front. Le suivi et l'évaluation des dépenses pourraient être renforcés.

Mobiliser des ressources financières nationales et internationales supplémentaires

Le secteur de l'eau dans la région de l'UpM (qui comprend les États membres de l'UpM ainsi que les fournisseurs de services d'eau, les utilisateurs d'eau, les partenaires techniques et financiers et d'autres acteurs) n'utilise pas de manière cohérente toutes les options pour financer son développement. Les problèmes d'accessibilité financière non résolus compromettent la création interne de ressources financières. L'affectation de ressources budgétaires publiques à la gestion durable de l'eau est généralement insuffisante pour répondre aux besoins actuels et futurs. Le principe de l'utilisateur/bénéficiaire payeur et le principe du pollueur payeur ne sont pas appliqués de manière cohérente dans la région. Dans de nombreux pays, trop peu d'attention est accordée à l'engagement des investisseurs du secteur privé. La faible capacité à améliorer la qualité des propositions de projets constitue l'obstacle principal pour attirer des fonds de partenaires financiers internationaux. Dans la plupart des pays, toute augmentation des ressources financières pour les projets liés à l'eau nécessitera des réformes politiques et/ou des efforts importants de mise en œuvre.

Objectifs Stratégiques

1. Réformer le secteur de l'eau afin d'améliorer sa viabilité financière.
2. Intégrer les considérations relatives au financement de l'eau dans tous les secteurs liés à l'eau.
3. Utiliser les ressources financières existantes pour financer les activités liées à l'eau présentant les plus grands avantages sociaux, économiques et environnementaux.
4. Améliorer la coordination des investissements liés à l'eau.
5. Accroître la rentabilité dans la mise en œuvre des projets liés à l'eau et la fourniture des services d'eau.
6. Accroître l'efficacité de l'utilisation de l'eau et assurer une gestion adéquate des actifs afin d'optimiser l'utilisation des ressources financières existantes.
7. Augmenter les revenus générés en interne dans le secteur de l'eau.
8. Augmenter les allocations de ressources budgétaires publiques aux activités liées à l'eau.
9. Mobiliser davantage de ressources auprès des acteurs privés nationaux.
10. Utiliser les ressources des partenaires financiers internationaux de manière stratégique afin de mobiliser d'autres sources de financement.

Plan de mise en œuvre de la Stratégie Financière pour l'Eau

La responsabilité de la réalisation des objectifs de la Stratégie Financière pour l'Eau incombera aux États membres de l'UpM, individuellement et collectivement. De multiples acteurs ont un rôle à jouer (qu'ils dirigent ou soutiennent) afin d'atteindre les objectifs de la Stratégie Financière pour l'Eau. Les acteurs et rôles précis varieront d'un pays à l'autre, en fonction de leurs cadres institutionnels et politiques spécifiques. Ces acteurs comprennent notamment:

- Les ministères en charge de l'énergie, de l'agriculture, de l'environnement et du développement urbain.
- Les régulateurs.
- Les autorités législatives.

- Les autorités locales.
- Les organismes et agences de bassin fluvial.
- Les fournisseurs de services d'eau (petits et grands, publics et privés).
- Les utilisateurs de l'eau.
- Les partenaires techniques et financiers internationaux.
- Les banques nationales et autres partenaires financiers nationaux.
- Les donateurs nationaux.
- Les organisations de la société civile.

L'UpM soutiendra la mise en œuvre de la Stratégie Financière en déployant son pouvoir de mobilisation afin de fournir une plate-forme de dialogue politique, par le biais de réalisations des quatre groupes de travail thématiques mandatés pour soutenir la mise en œuvre de l'Agenda pour l'Eau de l'UpM, et par des travaux ciblés qui seront réalisés sous l'égide d'un groupe de travail renouvelé sur le Financement de l'Eau. Le groupe de travail sur le Financement de l'Eau soutiendra les États membres de l'UpM à atteindre les objectifs de la Stratégie Financière à travers des programmes de travail pluriannuels élaborés par les membres du groupe de travail sur le Financement de l'Eau et le secrétariat de l'UpM, et approuvés par le Groupe d'Experts sur l'Eau. Un soutien sera sollicité auprès des partenaires techniques et financiers pour la mise en œuvre de ces programmes de travail et des synergies seront identifiées et exploitées concernant les travaux en cours.

Chapitre 1 – Introduction

L'élaboration de cette Stratégie Financière pour l'Eau répond au mandat émis par les ministres de l'Union pour la Méditerranée en charge de l'eau et les Chefs de Délégation lors de leur réunion à Malte le 27 avril 2017. Les ministres ont appelé à un Agenda pour l'Eau de l'Union pour la Méditerranée afin de renforcer la coopération régionale en vue d'une gestion durable et intégrée de l'eau dans la région de l'UpM. Ils ont également souhaité que l'Agenda pour l'Eau de l'UpM soit accompagné d'une stratégie financière conçue pour soutenir sa mise en œuvre et préparée par les membres de l'UpM, en concertation avec les acteurs financiers et le secteur privé ainsi que les parties prenantes régionales concernées.

La Stratégie Financière pour l'Eau s'appuie sur le leadership politique et l'expertise technique. Elle a été élaborée sous la direction du Groupe d'Experts sur l'Eau (WEG), qui a été mandaté par les ministres pour développer l'Agenda pour l'Eau de l'UpM et la Stratégie Financière pour l'Eau. Le WEG a établi en février 2018 le groupe de travail sur le Financement de l'Eau (WFTF), co-présidée par la Jordanie et la Commission européenne, pour développer la Stratégie Financière. L'adhésion au WFTF était ouverte aux États membres de l'UpM ainsi qu'aux partenaires techniques et financiers. Le WFTF s'est réuni à trois reprises afin d'élaborer la Stratégie Financière : en avril, juillet et septembre 2018. Le document préliminaire de la Stratégie Financière a été examiné par le WEG le 6 novembre 2018 et une version finale a ultérieurement été adoptée par la Réunion des Hauts Fonctionnaires (SOM) le 17 décembre 2018.

L'objectif de la Stratégie Financière est de faciliter le financement accru des investissements qui contribuent à l'accès à l'eau; à la protection contre les risques de sécheresse, d'inondation ou de pollution de l'eau; et à la croissance durable dans la région méditerranéenne, tout en renforçant la viabilité financière du secteur de l'eau. Elle y parviendra en rehaussant le profil de la question sur l'agenda politique international et au sein de la communauté financière, en améliorant la base de données factuelles grâce à des travaux d'analyse sur les moyens de surmonter les obstacles à l'investissement, en repoussant les limites de raisonnements traditionnels sur le financement des investissements liés à l'eau et en promouvant des moyens de financement des investissements efficaces. L'horizon temporel de la Stratégie Financière s'aligne sur celui de l'Agenda pour l'Eau de l'UpM : 2019-2030.

L'élaboration d'une Stratégie Financière pour l'Agenda de l'Eau de l'UpM est rigoureusement justifiée car les États membres de l'UpM sont confrontés à de nombreux défis communs qui exigent une réponse financière stratégique :

- l'évolution de la croissance démographique, l'urbanisation, les migrations - qui se traduisent par une augmentation constante des besoins de financement pour garantir des services d'eau et d'assainissement aux populations;
- la croissance et la transformation économique - qui entraîne une augmentation des besoins en termes de disponibilité et de qualité de l'eau, ainsi que des actifs liés à l'eau;
- la pénurie croissante d'eau et la diminution de la qualité de l'eau - qui nécessitent des réponses politiques et des investissements renforcés;
- le changement climatique - qui porte un impact conséquent sur les ressources en eau avec les effets dévastateurs que peuvent provoquer de plus fréquents et extrêmes épisodes d'inondation et de sécheresse, qui augmente la demande en eau tout en réduisant les réserves d'eau, qui accroît la vulnérabilité des ressources en eau et qui menace le statut socio-économique des zones vulnérables;

- le déséquilibre entre l'offre et la demande en eau - qui résulte de la combinaison de défis antérieurs et nécessite des investissements dans le développement de nouveaux approvisionnements en eau, parallèlement à des réponses politiques visant à accroître la rentabilité et à gérer la demande;
- les échecs passés à assurer un financement durable - certains liés à la performance du secteur de l'eau (notamment des systèmes tarifaires instables et faibles), d'autres à des faiblesses institutionnelles et de capacité (notamment pour le développement de projets bancables), et d'autres encore au vaste climat d'investissement;
- et, dans certains cas, à une faible coopération régionale et à une situation politique qui affecte la capacité à mobiliser des ressources financières pour les investissements.

La Stratégie Financière est un document régional sur le financement de l'eau, qui se base sur des données probantes et apporte une valeur ajoutée en:

- offrant une orientation stratégique pour le financement de l'eau afin de soutenir l'agenda pour l'eau dans la région méditerranéenne propre à tous les États membres de l'UpM;
- fournissant un cadre permettant à chaque État membre de l'UpM d'élaborer une stratégie financière nationale;
- fournissant une base de dialogue avec les partenaires financiers et techniques autour d'objectifs stratégiques prioritaires convenus; et
- l'identification d'actions spécifiques à mener à court terme au niveau régional pour soutenir les progrès vers la viabilité financière du secteur de l'eau dans la région méditerranéenne.

La Stratégie Financière repose sur les principes suivants:

- promouvoir la viabilité financière nécessaire pour garantir les bienfaits sociaux, économiques et environnementaux à tirer de la mise en œuvre de l'Agenda pour l'Eau de l'UpM ;
- identifier les défis communs à de nombreux pays dans la région, tout en reconnaissant qu'ils ne sont pas confrontés aux mêmes défis ou ne le sont pas dans la même mesure;
- définir un but partagé, des objectifs stratégiques communs et un menu d'actions, que chaque pays mettra en œuvre par des actions différentes et en fonction de sa situation, de ses priorités et de ses capacités.

La Stratégie Financière s'adresse principalement aux décideurs du secteur de l'eau au sens large - qui comprend les ministres de l'eau et de l'irrigation, les ministres des finances, de l'investissement, du développement économique et de la planification; aux ministres de la coopération internationale, aux ministres de l'énergie, de l'agriculture, de l'environnement et du développement urbain; aux responsables des services d'eau et des organismes de réglementation gouvernementaux liés à l'eau, ainsi qu'aux autorités locales. La stratégie financière s'adresse également aux partenaires techniques et financiers, aux utilisateurs de l'eau et autres acteurs du secteur de l'eau.

Le développement de la présente Stratégie Financière comprend trois chapitres de fond et d'un plan de mise en œuvre:

- Chapitre 2 – Aborder le financement de l'eau de manière stratégique.
- Chapitre 3 – Utiliser au mieux les ressources financières existantes.
- Chapitre 4 – Mobiliser des ressources financières supplémentaires.
- Chapitre 5 – Plan de mise en œuvre pour 2019-2021.

Chapitre 2 – Aborder le financement de l'eau de manière stratégique

Principaux défis

Garantir la viabilité financière du secteur de l'eau est d'une importance capitale pour soutenir la croissance économique et atteindre les Objectifs de Développement Durable dans la région de l'UpM. Le cadre des ODD comprend un objectif dédié à l'eau (SDG-6¹) ainsi que d'autres objectifs liés à l'eau². Pour les besoins de ce document, on entend par «viabilité financière» la disponibilité de ressources financières suffisantes pour planifier, développer, exploiter, gérer et entretenir les systèmes d'eau et pour développer et appliquer les cadres politiques et réglementaires connexes (y compris les mécanismes tarifaires), afin que l'eau soit disponible en quantité et qualité suffisantes, que les services d'eau soient fournis de manière efficace, que les ressources en eau soient protégées et que les catastrophes liées à l'eau soient gérées de manière adéquate. Aux fins du présent document, les «investissements dans le domaine de l'eau» englobent les investissements réalisés à différentes échelles (du bassin versant au ménage), couvrant différentes fonctions (approvisionnement en eau, gestion des eaux usées, protection contre les inondations) et incluant l'environnement opérationnel (propriété, gouvernance, réglementation).

Il existe un déficit de financement important pour la gestion de l'eau dans la région méditerranéenne afin de réaliser les ODD liés à l'eau, de défendre les droits de l'homme à l'eau potable et à l'assainissement et - pour les États membres de l'UE - de se conformer également aux exigences de la législation européenne. Les États membres de l'UpM doivent travailler à la fois à l'amélioration de la gestion des dépenses actuelles liées à l'eau et à la mobilisation de ressources financières supplémentaires si l'on veut atteindre les objectifs de l'Agenda pour l'Eau de l'UpM. Le Chapitre 3 de la Stratégie Financière porte sur le défi d'exploiter au mieux les ressources financières existantes; tandis que le Chapitre 4 se concentre sur l'enjeu de mobiliser des ressources financières supplémentaires.

Pour combler le déficit de financement, il est nécessaire d'ajuster les tarifs, les taxes et les transferts. Il existe différents modèles de financement du secteur de l'eau dans la région méditerranéenne, mais tous reposent sur une combinaison des trois principales sources de financement (les 3T) : les contributions des utilisateurs («tarifs»), les contributions des budgets publics («taxes») et les contributions des pays donateurs (directement ou par le biais d'instruments multilatéraux) et des organisations caritatives et fondations locales et internationales («transferts»). Les prêteurs (tels que les banques nationales publiques, les banques multilatérales publiques et les banques privées) et les investisseurs (tels que les entreprises privées ou les fonds de pension publics) peuvent fournir des financements sous forme de prêts, d'obligations et d'investissements en actions, mais requièrent une rémunération sous forme d'intérêts et de dividendes. Enfin, les fonds nécessaires pour payer les intérêts et les dividendes doit provenir d'une combinaison des 3T.

¹ "Assurer la disponibilité et la gestion durable de l'eau et de l'assainissement pour tous".

² Par exemple, il existe une synergie avec les ODD concernant les infrastructures résilientes (9.1, 9.4, 9A), les villes durables (11B, 11.5), la consommation durable (12.2), les sociétés inclusives (10.2) et le partenariat mondial (17.6, 17.9).

Le secteur privé peut mobiliser des ressources financières, mais celles-ci devront être rémunérées. En prenant l'exemple dans un système de construction-exploitation-transfert (BOT), une société privée fournirait des ressources financières pour construire des infrastructures et les exploiter, mais au moment où le transfert sera achevé, elle devra récupérer son investissement, plus une rémunération ajustée au risque pour le capital investi et les services de gestion fournis. Les instruments financiers tels que les garanties de crédit peuvent réduire la rémunération exigée par les prêteurs et les investisseurs, mais quelqu'un (à déterminer à l'avance) devra payer le coût des garanties.

Les États membres de l'UpM doivent tirer avantage des possibilités offertes par un paysage financier en pleine évolution. La situation s'est considérablement améliorée au cours de la dernière décennie, plusieurs pays ayant introduit ou faisant usage d'instruments moins traditionnels. Le recours aux prêts des banques commerciales nationales et des banques de développement nationales dans certains États membres de l'UpM est particulièrement encourageant. Parallèlement, certains partenaires financiers ont recentré leur rôle - en utilisant par exemple des subventions pour soutenir la préparation des projets plutôt que leur mise en œuvre - ce qui ne correspond pas toujours aux demandes actuelles des pays bénéficiaires.

Les bases des modèles de financement durable doivent être adoptées dans toute la région de l'UpM. Cela requiert une amélioration des systèmes de gouvernance, l'élaboration de politiques, une mise en œuvre et une évaluation, ainsi que des capacités. Bien que les instruments financiers soient toujours innovants, des innovations supplémentaires peuvent être nécessaires pour certains besoins de financement spécifiques, notamment en ce qui concerne les solutions intégrées et non structurelles.

Si l'on souhaite accroître la participation du secteur privé au financement du secteur de l'eau, il convient d'être plus attentif quant à la définition de son rôle à l'amélioration d'un l'environnement propice. Les pays de la région ont des positions différentes quant au niveau d'implication souhaité du secteur privé. Le secteur privé est composé de différents acteurs - fournisseurs privés du secteur de l'eau, grands utilisateurs d'eau, banques et investisseurs financiers, pour n'en citer que quelques-uns - ayant des objectifs et des exigences différents. L'expérience internationale suggère que l'on ne peut pas s'attendre à ce que les fournisseurs privés du secteur de l'eau mobilisent des fonds importants si des conditions très spécifiques ne sont pas mises en place. La mobilisation de financements commerciaux, en particulier auprès de sources nationales, nécessiterait dans la plupart des cas des réformes politiques supplémentaires pour promouvoir des gains d'efficacité, une réduction des coûts et un recouvrement des coûts.



Bonne pratique 1 🔍

Adopter une approche proactive pour faciliter la viabilité financière en Palestine

La Palestine a élaboré un ensemble de travaux stratégiques pour guider le développement du secteur de l'eau et faciliter la mobilisation des ressources financières nécessaires pour atteindre ses objectifs en matière d'eau. Cet ensemble de travaux comprend une Stratégie du Secteur de l'Eau, un Groupe de Travail, la préparation de notes conceptuelles de projet et de documents de collecte de fonds, et l'organisation de conférences d'appels de fonds. Cet effort pour adopter une approche proactive en vue d'améliorer la viabilité financière du secteur résulte en partie de l'identification des acteurs et des responsabilités, y compris celles relatives à la collecte de fonds.

Source : Autorité palestinienne de l'eau



Bonne pratique 2 🔍

Développer des stratégies pour faciliter la mobilisation des fonds de l'UE en Espagne

L'Espagne a pleinement profité des opportunités générées par son adhésion à l'Union européenne pour développer le secteur de l'eau. Depuis 2000 et d'ici 2020, elle aura reçu plus de 90 milliards d'euros des fonds de cohésion et de développement structurel de l'UE, dont près de 19 milliards d'euros pour les programmes relatifs à l'environnement et à l'eau. Ces fonds ont permis à l'Espagne de parvenir à un approvisionnement universel en eau potable, de réduire à 35 % les pertes en eau, de doubler la proportion de la population bénéficiant d'un traitement des eaux usées, de mettre en œuvre la législation de l'UE relative à l'environnement et à l'eau, d'élaborer et de mettre en œuvre des plans d'urgence en cas de sécheresse et d'inondations. Compte tenu de la répartition des responsabilités prévue par la Constitution, ces fonds ont dû être gérés par différentes autorités (centrales, régionales et locales). Afin d'exploiter au mieux la mobilisation des fonds de l'UE au cours de périodes de financement successives (2000-2006, 2007-2013, 2014-2020), l'Espagne a dû s'assurer que les fonds disponibles aient été dépensés de manière efficace et effective par l'ensemble des autorités ainsi que les acteurs concernés. Pour chaque période de financement, l'Espagne a élaboré un document stratégique qui, sur la base d'une analyse des besoins d'investissement et de la capacité à absorber les fonds de l'UE, a défini les priorités pour une aide de l'UE. En conséquence, l'Espagne a pu recevoir plus de fonds que ceux initialement alloués, les fonds initialement pré alloués à d'autres États membres de l'UE et qui n'avaient pas été dépensés ayant été réattribués à l'Espagne.

Source : Direction générale de l'eau, ministère espagnol de la transition écologique.

Objectifs Stratégiques et Actions

Objectif 1. Réformer le secteur de l'eau afin d'améliorer sa viabilité financière.

En vue d'atteindre cet objectif, les États membres de l'UpM devront:

- Améliorer la gouvernance du secteur de l'eau, en particulier en ce qui concerne l'engagement avec les acteurs et la coordination d'initiatives à travers des niveaux de gouvernance.
- Clarifier les responsabilités des acteurs concernés en ce qui concerne la viabilité financière du secteur de l'eau, et faciliter leurs contributions.
- Examiner comment les politiques et législations en vigueur dans le secteur de l'eau soutiennent ou affaiblissent sa viabilité financière.
- Intégrer des considérations de viabilité financière dans la conception des nouvelles politiques du secteur de l'eau (y compris les systèmes tarifaires de recouvrement des coûts).
- Développer les capacités de planification financière stratégique dans le secteur de l'eau.

Objectif 2. Intégrer les considérations relatives au financement de l'eau dans tous les secteurs liés à l'eau.

En vue d'atteindre cet objectif, les États membres de l'UpM devront:

- Examiner comment les stratégies, politiques et plans actuels des secteurs qui bénéficient ou qui ont un impact sur la gestion durable de l'eau (tels que l'agriculture, l'énergie, la protection de l'environnement, l'utilisation des sols et le développement urbain) affectent la viabilité financière du secteur de l'eau
- Examiner comment mobiliser les ressources financières des secteurs qui bénéficient ou qui ont un impact sur la gestion durable de l'eau (tels que l'agriculture, l'énergie, la protection de l'environnement, l'utilisation des terres et le développement urbain) afin de financer les dépenses pour la gestion durable de l'eau.
- Améliorer la planification intersectorielle des infrastructures qui impliqueront ou auront un impact sur les ressources en eau (voir également l'Objectif 4).
- Examiner comment associer différentes sources de financement, provenant de différents secteurs, en accordant l'attention nécessaire à la répartition des risques et des bénéfices.
- Développer les capacités de planification intersectorielle dans les secteurs liés à l'eau.

Chapitre 3 – Utiliser au mieux les ressources financières existantes

Principaux défis

Il existe un parti pris en faveur de la construction de nouvelles infrastructures lourdes, une attention moindre étant accordée à l'exploitation des infrastructures existantes et à l'adoption de solutions ("douces») non structurelles. De nouvelles infrastructures lourdes (telles que des structures de stockage, des usines de désalinisation, des canaux d'irrigation, des usines de traitement des eaux, des réseaux de distribution d'eau ou des usines de traitement des eaux usées, entre autres) sont requises dans la région méditerranéenne, comme le détaillent les différents chapitres de l'Agenda pour l'Eau de l'UpM. Les nouveaux projets d'infrastructure lourdes, - en raison de leur forte visibilité, de leur prestige, et étant parfois plus faciles à mettre en œuvre que les solutions non structurelles (telles que des réformes de gouvernance, la gestion de la demande, l'utilisation de compteurs, des programmes de détection des fuites, l'aménagement du territoire ou la gestion des zones humides) - ne permettent pas toujours un équilibrage des dépenses de gestion de l'eau entre des solutions structurelles et non structurelles. En outre, dans le cadre des solutions structurelles (infrastructures lourdes), il est rare de trouver un juste équilibre entre la construction de nouvelles infrastructures et la garantie que les infrastructures existantes apportent les avantages sociaux, économiques et environnementaux escomptés en consacrant des ressources financières suffisantes à leur exploitation et à leur entretien.

Le faible niveau de coordination dans la planification des investissements en infrastructures aux niveaux national et régional empêche les pays de tirer le meilleur parti de leurs investissements en infrastructures. Les investissements en infrastructures doivent souvent être coordonnés pour assurer les avantages escomptés. Par exemple, un nouveau réseau d'irrigation peut dépendre d'un nouveau barrage pour son approvisionnement en eau, une nouvelle installation touristique côtière peut dépendre d'une station d'épuration des eaux usées pour assurer la propreté des eaux côtières, une station d'épuration des eaux usées peut dépendre d'un réseau de collecte des eaux usées pour son approvisionnement en eau, un lotissement peut dépendre d'une usine de dessalement pour son approvisionnement en eau potable, ou un barrage hydroélectrique peut dépendre de la gestion des bassins versants supérieurs pour prévenir l'envasement. Le développement de projets d'investissement individuels, sans une bonne coordination ou plan directeur, conduit trop souvent à un gaspillage des rares ressources financières disponibles et empêche leur utilisation pour financer d'autres projets qui rapporteraient des bénéfices dès leur mise en œuvre.

Les inefficacités dans le secteur de l'eau ne sont pas toujours abordées de front. Il existe de nombreuses sources potentielles d'inefficacité, comme l'indiquent les différents chapitres de l'Agenda pour l'Eau de l'UpM. L'utilisation inefficace de l'eau par les utilisateurs génère une demande d'approvisionnement en eau plus importante et donc une augmentation des infrastructures hydrauliques qui seraient nécessaires si l'eau était utilisée efficacement. Des niveaux de pertes élevés dans les réseaux de distribution (canaux d'irrigation, réseaux d'eau potable) ont le même impact. Une mauvaise mise en œuvre des programmes d'infrastructures hydrauliques peut entraîner des dépassements de coûts. Chacun de ces problèmes requiert des solutions différentes, mais ils présentent un impact négatif sur les faibles ressources financières du secteur de l'eau.

Le suivi et l'évaluation des dépenses pourraient être renforcés. Des programmes de dépenses bien conçus et offrant des avantages tangibles sont un pilier essentiel d'une stratégie financière solide: ils garantissent que les ressources financières sont utilisées de manière optimale et peuvent renforcer la volonté de payer pour l'eau. Un meilleur suivi et une meilleure évaluation des dépenses sont nécessaires à différents niveaux - des projets locaux aux programmes nationaux et aux initiatives régionales. L'amélioration du suivi et des rapports financiers est nécessaire pour s'assurer que les ressources financières allouées sont effectivement dépensées comme prévu et abordent les questions d'intégrité. Une meilleure évaluation est nécessaire pour renseigner la planification et la mise en œuvre future - tant au niveau du secteur que du projet. Le suivi et l'évaluation ne sont efficaces que si les décideurs mettent à profit les résultats de ces activités.



Bonne pratique 3 🔍

Examen des dépenses publiques dans le secteur de l'eau en Mauritanie

En 2017, à la demande du gouvernement mauritanien, la Banque mondiale a procédé à un examen des dépenses publiques (PER) dans le secteur de l'eau. Il s'agissait du deuxième PER du secteur de l'eau en Mauritanie, après celui mis en œuvre avec le soutien de l'Agence française de développement (AFD) pour la période 2003-2005. Ce deuxième PER s'est concentré sur l'analyse des financements et des dépenses du secteur de l'eau tout au long de la décennie précédente (2006-2016). L'examen a également identifié un certain nombre de recommandations pour améliorer la viabilité financière du secteur de l'eau en Mauritanie, telles que: développer une vision complète des dépenses du secteur (y compris celles des municipalités locales, des organisations régionales et des ONG internationales) ; clarifier les responsabilités dans l'ensemble du secteur pour accroître l'efficacité des dépenses publiques ; renforcer les synergies entre les institutions publiques ; réaliser une étude sur les tarifs de l'eau potable et de l'assainissement ; ou encore organiser une table ronde avec les partenaires techniques et financiers autour de la Stratégie Nationale pour l'Accès Durable à l'Eau et à l'Assainissement (SNADEA).

Source : Extrait de la Banque Mondiale (2017) Secteur de l'eau en Mauritanie :
Revue des dépenses publiques (2006-2016)



Bonne pratique 4 🔍

Réduire les inefficacités dans le secteur de l'eau en Égypte

Le nouveau Plan National des Ressources en Eau de l'Égypte pour 2017-2030 s'articule autour de quatre piliers: améliorer la qualité de l'eau; améliorer la gestion de l'utilisation de l'eau; améliorer la disponibilité des ressources en eau douce; et améliorer l'environnement propice à la GIRE, à la planification et à la mise en œuvre. Les plans au niveau des gouvernorats ont été élaborés grâce à une association de financement de l'UE (2 millions d'euros pour cinq gouvernorats pilotes) et de financement égyptien. Les résultats attendus de ces plans comprennent, entre autres, une amélioration de l'efficacité au niveau de l'utilisation de l'eau et une augmentation de la productivité agricole par unité d'eau utilisée. Cet accent mis sur l'amélioration de l'efficacité s'appuie sur les réalisations du Deuxième Programme National de Drainage (2011-2015), financé par deux prêts de la Banque mondiale d'un montant total de 80 millions de dollars, qui a été mis en place pour augmenter la productivité agricole de 30 % sur une superficie de 400 000 feddans, entre autres objectifs.

Source : Ministère des Ressources en eau et de l'Irrigation d'Égypte.

Objectifs Stratégiques et Actions

Objectif 3. Utiliser les ressources financières existantes pour financer les activités liées à l'eau présentant les plus grands avantages sociaux, économiques et environnementaux.

En vue d'atteindre cet objectif, les États membres de l'UpM devront:

- Développer des programmes de dépenses qui s'alignent sur le plan stratégique du secteur de l'eau et bénéficient des meilleures pratiques internationales en termes de transparence, de responsabilité et de participation. Les programmes de dépenses tiendront compte du changement climatique et des incertitudes concernant la demande et la disponibilité futures de l'eau, et valoriseront la flexibilité et la capacité d'adaptation à des conditions instables.
- Améliorer les analyses ex ante des programmes de gestion de l'eau et d'investissement proposés afin d'identifier et d'évaluer les avantages et les coûts sociaux, économiques et environnementaux des interventions pour toutes les parties prenantes et aux niveaux appropriés.
- Mener des réformes de politique et de gouvernance pour faciliter la hiérarchisation des projets et l'allocation des ressources financières sur la base de données probantes dans le secteur de l'eau au sens large.
- Effectuer des évaluations de l'utilisation des ressources financières pour l'eau qui examinent les questions d'intégrité, les coûts et les avantages des projets liés à l'eau afin de renseigner les cycles de planification ultérieurs.
- Développer les capacités de planification financière, de gestion financière, de contrôle financier et d'évaluation (en mettant l'accent sur l'évaluation des solutions techniques non conventionnelles).

Objectif 4. Améliorer la coordination des investissements liés à l'eau.

En vue d'atteindre cet objectif, les États membres de l'UpM devront:

- Renforcer les structures institutionnelles et la mise en œuvre d'une politique du secteur de l'eau afin de faciliter la coordination (en ce qui concerne l'orientation, la localisation et l'enchaînement) des projets dans l'ensemble du secteur de l'eau.
- Améliorer la coordination de la planification et, le cas échéant, de la mise en œuvre des projets financés par les institutions financières internationales.
- Coordonner les efforts visant à développer des portefeuilles d'investissement multisectoriels qui sélectionnent et regroupent les projets présentant les meilleurs avantages sociaux, économiques et environnementaux.
- Renforcer la coopération entre les bassins transfrontaliers et encourager les projets régionaux convenus entre les pays riverains afin d'obtenir des avantages mutuels et une utilisation équitable, raisonnable, durable et optimale des eaux transfrontalières.
- Développer les capacités de planification intersectorielle et de planification des investissements.

Objectif 5. Accroître l'optimisation des ressources dans la mise en œuvre de projets et la prestation de services liés à l'eau.

En vue d'atteindre cet objectif, les États membres de l'UpM devront:

- Envisager des options susceptibles de réduire les coûts sur le cycle de vie des nouveaux projets, y compris des solutions orientées vers la nature et des solutions non structurelles.
- Développer l'utilisation de procédures d'appel d'offres qui réunissent des critères de prix et de qualité.
- Introduire ou renforcer la réglementation indépendante et l'évaluation comparative des fournisseurs de services d'eau.
- Développer des capacités d'exploitation et de maintenance durables dans le cadre de tous les projets d'infrastructure.

Objectif 6. Améliorer l'efficacité dans l'utilisation de l'eau et assurer une gestion adéquate des actifs afin d'optimiser l'utilisation des ressources financières existantes.

En vue d'atteindre cet objectif, les États membres de l'UpM devront:

- Revoir le cadre incitatif actuel pour l'utilisation de l'eau, élaborer et mettre en œuvre des ensembles de mesures visant à accroître l'efficacité de l'utilisation de l'eau chez les utilisateurs et les fournisseurs de services d'eau (comme indiqué dans le chapitre correspondant de l'Agenda pour l'Eau de l'UpM).
- Analyser l'état actuel des actifs liés à l'eau et les causes de leur détérioration, élaborer et mettre en œuvre des ensembles de politiques visant à améliorer la gestion des actifs.
- Élaborer des plans directeurs pour les actifs liés à l'eau.
- Développer les capacités de gestion des actifs des fournisseurs du secteur de l'eau.

Chapitre 4 – Mobiliser des ressources financières nationales et internationales supplémentaires

Principaux défis

Dans la majeure partie de la région de l'UpM, le secteur de l'eau ne fait pas un usage cohérent de toutes les options nécessaires au financement son développement. Le secteur de l'eau dépend principalement du financement direct des redevances d'utilisation, des subventions du gouvernement central et des subventions et prêts des partenaires de développement. Seul la moitié des pays mobilisent des prêts auprès des banques commerciales nationales ou des banques de développement nationales, et des prêts confessionnels auprès des institutions financières internationales. Des exemples d'utilisation de subventions d'acteurs non étatiques (ex. des œuvres caritatives), de fonds climatiques, d'obligations municipales, d'obligations souveraines en monnaie nationale et d'investissements en actions, existent mais ils sont limités.

Les problèmes d'accessibilité financière non résolus compromettent la génération interne de ressources financières. Les approches réunissant des tarifs de recouvrement des coûts et des mesures de protection sociale pour répondre aux problèmes d'accessibilité financière sont peu implémentés. Les contraintes réglementaires concernant la fixation des tarifs limitent également la capacité des redevances d'eau à mobiliser des fonds auprès des utilisateurs, des bénéficiaires des services d'eau et des programmes de gestion de l'eau.

L'affectation de ressources budgétaires publiques à la gestion durable de l'eau est généralement insuffisante pour répondre aux besoins actuels et futurs compte tenu du changement climatique, de la croissance démographique et des tendances à l'urbanisation. Les principales institutions du secteur de l'eau ont généralement du mal à justifier des allocations budgétaires suffisantes. Les allocations budgétaires aux secteurs utilisateurs d'eau pour atteindre les objectifs de gestion sont également rarement appliquées.

Le principe de l'utilisateur/bénéficiaire payeur et le principe du pollueur payeur ne sont pas implémentés de manière cohérente dans la région. Il n'est pas toujours demandé aux utilisateurs et aux bénéficiaires des programmes de gestion de l'eau dans les secteurs agricole, industriel et autres secteurs économiques de contribuer suffisamment pour assurer la durabilité financière des services qu'ils reçoivent, ou pour compenser le coût d'opportunité de l'utilisation de l'eau ou les dommages qu'ils causent à la société et à l'environnement.

Dans de nombreux pays, on n'accorde pas suffisamment d'attention à l'engagement des investisseurs du secteur privé. La croissance économique a permis d'accroître l'épargne dans la plupart des pays de la région. Les institutions financières commerciales nationales (banques commerciales) recherchent des possibilités de prêt pour des projets présentant un profil risque/rendement adéquat. Il est possible d'associer le financement du développement (y compris les garanties) et le financement commercial national pour assurer de tels profils de risque/rendement, à condition que le secteur soit suffisamment

financé par les droits de douane, les taxes et les transferts.

La faible capacité à améliorer la qualité des propositions de projet constitue l'obstacle principal pour attirer des fonds de partenaires financiers internationaux, suivie d'une faible connaissance des possibilités de financement et des procédures de demande (y compris pour les approches intersectorielles). Le faible niveau de recouvrement des coûts est un obstacle conséquent, et peut-être le plus important pour les financiers internationaux. La situation politique dans certains pays a entraîné le report d'investissements prioritaires par les institutions financières internationales.

Dans la plupart des pays, toute augmentation des ressources financières pour les projets liés à l'eau nécessitera des réformes politiques et/ou des efforts importants de mise en œuvre.

Utilisation actuelle des instruments financiers dans le secteur de l'eau en Méditerranée:

Instruments financiers	Degré d'utilisation	Importance pour les pays qui les utilisent	Évolution au cours des dix dernières années
Redevances d'utilisation (ex. les redevances d'approvisionnement en eau, les redevances de pollution)	Étendu à travers les pays et les sous-secteurs	Moyenne-élevée	Stable-Croissante
Contributions en nature des utilisateurs (ex. auto-approvisionnement)	Limité	Faible	Stable-Croissante
Subventions du budget central	Étendu à travers les pays et les secteurs	Moyenne-élevée	Stable-Croissante
Subventions du budget municipal	Moyen -- environ la moitié des pays dans la plupart des secteurs	Moyenne	Stable
Subventions des partenaires de développement	Étendu à travers les pays et les secteurs	Élevée	Croissante
Subventions d'acteurs non étatiques (ex. organisations caritatives, fondations)	Limité -- environ la moitié des pays mais dispersés entre les secteurs	Moyenne	Stable-Croissante
Subventions des fonds climatiques (ex. le Fonds Vert pour le Climat)	Limité -- environ la moitié des pays mais dispersés entre les secteurs	Moyenne	Stable-Croissante
Prêts concessionnels - investissements dans les infrastructures	Moyen -- environ la moitié des pays, principalement pour les infrastructures WASH	Élevée	Stable-Croissante
Prêts concessionnels - aide budgétaire	Limité	Moyenne-élevée	Croissante
Prêts des banques commerciales nationales	Moyen -- environ 50% des pays	Moyenne	Stable
Prêts des banques de développement nationales	Moyen -- environ 50% des pays	Moyenne	Croissante
Obligations municipales (et autres obligations sous-souveraines)	Très limité	Faible	Stable
Obligations souveraines - en devise nationale	Très limité	Élevée	Croissante
Obligations souveraines - en devise étrangère	Aucun dans l'échantillon		
Placements en actions	Limité	Moyenne-élevée	Stable-Croissante

Source : Cartographie initiale de l'utilisation des instruments financiers dans la région de l'UpM. Document de référence pour soutenir l'élaboration de la Stratégie Financière commissionné par le secrétariat de l'UpM.



Bonne pratique 5 🔍

Mobiliser les revenus générés en interne en Israël

L'Autorité Israélienne des Eaux (IWA) est une agence gouvernementale autonome chargée des responsabilités de planification et de réglementation pour tous les éléments de la chaîne de l'eau (eau potable et assainissement, irrigation, gestion des ressources en eau), et est l'organisme national de régulation de l'eau qui fixe les tarifs pour tous les utilisateurs d'eau. L'IWA a fixé des objectifs de performance pour une meilleure efficacité dans le secteur de l'eau et a progressivement augmenté les tarifs de l'eau pour tous les utilisateurs dans le but d'atteindre le recouvrement total des coûts pour l'ensemble de la chaîne de l'eau (tout en maintenant des subventions croisées importantes entre les utilisateurs domestiques et agricoles). Après de nombreuses années de réformes et d'investissements massifs, le secteur israélien de l'eau est proche de la pleine autonomie financière : la quasi-totalité des coûts de construction, d'entretien et d'exploitation des infrastructures hydrauliques sont désormais payés par les usagers par le biais des tarifs, à l'exception de la réutilisation des eaux usées, qui dépend toujours des subventions à l'investissement.

Source : Autorité Israélienne de l'Eau



Bonne pratique 6 🔍

Mobiliser des fonds auprès des banques de développement nationales en Turquie

Il Bank (Banque provinciale) est une banque de développement et d'investissement appartenant à l'État turc et soumise aux dispositions du droit privé. Les municipalités turques peuvent utiliser les prêts de Il Bank afin de financer les infrastructures dont elles ont besoin dans le cadre de la législation existante et de leurs programmes d'investissement municipaux. Il Bank accorde des prêts sur ses ressources propres et agit également comme intermédiaire pour la mobilisation de crédits externes fournis par des institutions financières internationales. En 2011, Il Bank a lancé le programme SUKAP pour financer les investissements municipaux dans les infrastructures d'approvisionnement en eau et d'assainissement. Il Bank peut prêter 100% des coûts d'investissement aux grandes municipalités (population supérieure à 25 000 habitants) et 50% aux petites municipalités (population inférieure à 25 000 habitants) qui, sous réserve de l'approbation du Conseil supérieur de la planification, peuvent obtenir une subvention de 50% des coûts d'investissement financés par le budget central. En août 2018, le programme SUKAP avait mobilisé 1,5 milliard d'euros - dont 572 millions d'euros de subventions et 892 millions d'euros de prêts.

Source : Gouvernement de la Turquie



Bonne pratique 7 🔍

Mobiliser le financement du climat au Maroc

Le Maroc a déjà initié des efforts de mobilisation de fonds pour le climat afin de compléter d'autres sources financières pour soutenir la gestion durable de l'eau. Un projet visant à améliorer la résilience climatique des systèmes agricoles dans la Plaine de Saïss sera cofinancé par un prêt de la BERD de 138,9 millions de dollars, un don de l'État du Royaume du Maroc de 62,3 millions de dollars, un financement du Fonds Vert pour le Climat (GCF) de 33 millions de dollars et par les fonds d'un donateur de la BERD de 1 million de dollars. En outre, un prêt a été demandé au GCF pour cofinancer un projet de 309 millions d'euros à Agadir (dont 250 millions d'euros destinés à la construction de la plus grande usine de dessalement du pays) qui vise à fournir de l'eau potable à 2,3 millions d'habitants et de l'eau d'irrigation pour 13 600 hectares de terres agricoles.

Source : Gouvernement du Maroc

Objectifs Stratégiques et Actions

Objectif 7. Augmenter les revenus générés en interne dans le secteur de l'eau.

En vue d'atteindre cet objectif, les États membres de l'UpM devront:

- Fixer et contrôler les objectifs de recouvrement des coûts dans les sous-secteurs de l'eau et chez les fournisseurs de services d'eau, en tenant compte des facteurs sociaux.
- Améliorer la réglementation des tarifs de l'eau et revoir les structures et les niveaux des tarifs de l'eau, dans le cadre d'ensembles de mesures plus larges, afin d'atteindre efficacement les objectifs sociaux, économiques et environnementaux, tout en élaborant et en appliquant des normes de service imposés à garantir par les fournisseurs du secteur de l'eau.
- Renforcer le cadre incitatif pour améliorer le recouvrement des factures par les fournisseurs de services d'eau.
- Renforcer les instruments de politique économique pour la gestion de l'eau (tels que le prélèvement d'eau ou les redevances de pollution de l'eau).
- Développer les capacités pour accroître l'orientation client des fournisseurs de services d'eau et de comptage.

Objectif 8. Augmenter les allocations de ressources budgétaires publiques pour les activités liées à l'eau.

En vue d'atteindre cet objectif, les États membres de l'UpM devront:

- Développer davantage de preuves des bienfaits sociaux, économiques et environnementaux de l'allocation de ressources financières publiques plus conséquentes au secteur de l'eau, tant au niveau national que sous-national.
- Réformer les mécanismes de définition des priorités afin de permettre aux agences et aux projets liés à l'eau de rivaliser pour obtenir des fonds publics selon leurs mérites.

- Renforcer la crédibilité du secteur de l'eau en ce qui concerne l'utilisation des ressources financières publiques en réalisant des progrès substantiels envers les Objectifs Stratégiques 3, 4, 5 et 6 de la présente Stratégie Financière.
- Veiller à ce que les dépenses publiques gérées dans les secteurs liés à l'eau (énergie, agriculture, environnement, développement urbain) contribuent à la réalisation des objectifs en matière d'eau en favorisant une utilisation efficace de l'eau, la réduction de la pollution de l'eau et la diminution de la vulnérabilité aux inondations, aux sécheresses et aux effets néfastes du changement climatique en général, à tous les niveaux et entre toutes les parties prenantes.
- Développer les capacités d'exécution des ressources financières allouées.

Objectif 9. Mobiliser des ressources supplémentaires auprès des acteurs privés nationaux.

En vue d'atteindre cet objectif, les États membres de l'UpM devront:

- Veiller à ce que les politiques publiques et les instruments politiques dans les secteurs de l'eau, de l'énergie, de l'agriculture, de l'environnement et du développement urbain favorisent les dépenses privées en vue d'une utilisation efficace de l'eau, d'une réduction de la pollution de l'eau et d'une diminution de la vulnérabilité aux inondations et aux sécheresses.
- Sensibiliser les investisseurs potentiels aux possibilités d'investir dans le secteur de l'eau.
- Approfondir le dialogue avec les investisseurs potentiels afin d'identifier les principaux obstacles qui les empêchent d'investir dans le secteur de l'eau, que ce soit par l'émission de prêts, l'achat d'obligations, la prise de participations ou d'autres mécanismes.
- Entreprendre des réformes politiques afin d'améliorer la solvabilité des projets et des fournisseurs de services dans le domaine de l'eau.
- Développer les capacités à présenter les opportunités d'investissement et à engager un dialogue avec les investisseurs potentiels.

Objectif 10. Utiliser les ressources des partenaires financiers internationaux de manière stratégique pour mobiliser d'autres sources de financement.

En vue d'atteindre cet objectif, les États membres de l'UpM devront:

- Elaborer des objectifs et des stratégies régionaux et nationaux pour l'utilisation de ressources de partenaires financiers internationaux, sur la base d'une analyse des succès et des échecs passés, de l'évolution probable des flux financiers futurs et de la manière dont les ressources financières internationales peuvent apporter une plus grande valeur ajoutée. Cela pourrait inclure des mesures pour le financement mixte, qui répartissent de manière adéquate les risques et les rendements entre les financiers, en s'appuyant sur les bonnes pratiques internationales.
- Renforcer le dialogue avec les partenaires financiers internationaux traditionnels et nouveaux (tant au niveau national que régional) afin d'orienter l'alignement de leur soutien sur les objectifs nationaux.
- Identifier le rôle que le financement climatique peut jouer dans le financement du secteur de l'eau, et intégrer des solutions basées sur l'eau dans les contributions déterminées au niveau national (NDCs) et les plans d'adaptation nationaux (NAPs).
- Élaborer des propositions de qualité pour les projets liés à l'eau afin de mobiliser le financement climatique pour la mise en œuvre des NDCs et des NAPs.
- Développer les capacités de préparation de projets et de financement mixte.

Chapitre 5 – Plan de mise en œuvre

Rôle des États membres de l'UpM

La responsabilité de la réalisation des objectifs de la Stratégie Financière pour l'Eau incombera aux États membres de l'UpM, individuellement et collectivement.

De multiples acteurs ont un rôle à jouer (qu'ils dirigent ou soutiennent) afin d'atteindre les objectifs de la Stratégie Financière pour l'Eau. Les acteurs et rôles précis varieront d'un pays à l'autre, en fonction de leurs cadres institutionnels et politiques spécifiques. Ces acteurs comprennent notamment:

- Les ministères en charge de l'eau et de l'irrigation.
- Les ministères en charge des finances, des investissements, de la planification, du développement, de la coopération internationale et des affaires étrangères.
- Les ministères en charge de l'énergie, de l'agriculture, de l'environnement et du développement urbain.
- Les régulateurs.
- Les autorités législatives.
- Les autorités locales.
- Les organismes et agences de bassin fluvial.
- Les fournisseurs de services d'eau (petits et grands, publics et privés).
- Les utilisateurs de l'eau.
- Les partenaires techniques et financiers internationaux.
- Les banques nationales et autres partenaires financiers nationaux.
- Les donateurs nationaux.
- Les organisations de la société civile.

À des fins illustrative, le tableau ci-dessous fournit des suggestions concernant les acteurs potentiels majeurs et de soutien pour la mise en œuvre de la Stratégie Financière pour l'eau de l'UpM.

Objectif stratégique	Principaux acteurs	Acteurs secondaires
<i>1. Réformer le secteur de l'eau afin d'améliorer sa viabilité financière.</i>	Ministères en charge de l'eau	Conseil national de l'eau Autorités de bassin fluvial Autorités régionales et locales Fournisseurs de services d'eau Utilisateurs de l'eau
<i>2. Intégrer les considérations relatives au financement de l'eau dans tous les secteurs liés à l'eau.</i>	Ministère des finances Ministère ou autorité gouvernementale en charge de l'eau Chef du bureau du gouvernement	Ministères sectoriels Autorités régionales et locales Fournisseurs de services d'eau Utilisateurs de l'eau
<i>3. Utiliser les ressources financières existantes pour financer les activités liées à l'eau présentant les plus grands avantages sociaux, économiques et environnementaux.</i>	Ministère des finances Ministère ou autorité gouvernementale en charge de l'eau	Autorités régionales et locales Fournisseurs de services d'eau Utilisateurs de l'eau
<i>4. Améliorer la coordination des investissements liés à l'eau.</i>	Ministère ou autorité gouvernementale en charge de l'eau	Autorités régionales et locales
<i>5. Accroître l'optimisation des ressources dans la mise en œuvre de projets et la prestation de services liés à l'eau.</i>	Ministère ou autorité gouvernementale en charge de l'eau	Fournisseurs de services d'eau Utilisateurs de l'eau
<i>6. Améliorer l'efficacité dans l'utilisation de l'eau et assurer une gestion adéquate des actifs afin d'optimiser l'utilisation des ressources financières existantes.</i>	Ministère ou autorité gouvernementale en charge de l'eau	Autorités de bassin fluvial Water service providers Fournisseurs de services d'eau Utilisateurs de l'eau
<i>7. Augmenter les revenus générés en interne dans le secteur de l'eau.</i>	Ministères en charge de l'eau Autorités législatives	Autorités de bassin fluvial Autorités régionales et locales Fournisseurs de services d'eau
<i>8. Augmenter les allocations de ressources budgétaires publiques pour les activités liées à l'eau.</i>	Ministère des finances	Ministères en charge de l'eau Autorités régionales et locales
<i>9. Mobiliser des ressources supplémentaires auprès des acteurs privés nationaux.</i>	Ministère ou autorité gouvernementale en charge de l'eau Associations d'entreprises	Fournisseurs de services d'eau Utilisateurs de l'eau
<i>10. Utiliser les ressources des partenaires financiers internationaux de manière stratégique pour mobiliser d'autres sources de financement.</i>	Ministère des finances Ministère de la coopération au développement	Ministère en charge de l'eau Autorités de bassin fluvial Autorités régionales et locales Partenaires techniques et financiers internationaux

Rôle du Secrétariat de l'UpM

L'UpM soutiendra la mise en œuvre de la Stratégie Financière par son pouvoir de mobilisation en vue de fournir une plate-forme de dialogue politique, par le biais de réalisations des quatre groupes de travail thématiques mandatés pour soutenir la mise en œuvre de l'Agenda pour l'Eau de l'UpM, et par des travaux ciblés qui seront réalisés sous l'égide d'un groupe de travail renouvelé sur le Financement de l'Eau.

Les quatre groupes de travail thématiques sont présentés comme suit:

- Groupe de travail sur l'Eau et l'Adaptation au Changement Climatique (CCA)
- Groupe de travail sur le Nexus Eau-Énergie-Alimentation-Ecosystèmes (WEFE)
- Groupe de travail sur l'Eau-l'Emploi-la Migration (WEM)
- Groupe de travail sur l'Approvisionnement en Eau, l'Assainissement et l'Hygiène (WASH)

Le tableau ci-dessous identifie les actions possibles qui pourraient être menées à court et moyen terme par les quatre groupes de travail afin de contribuer à la réalisation des objectifs de la Stratégie Financière pour l'Eau de l'UpM. D'autres activités contributives pourraient émerger des réalisations de chacune des thématiques comprises dans le programme de travail à long terme et les plans de travail semestriels évolutifs du Groupe d'Experts sur l'Eau.

Objectif stratégique	Groupes de travail thématiques	Activités pouvant être implémentées
<i>1. Réformer le secteur de l'eau afin d'améliorer sa viabilité financière.</i>	Approvisionnement en Eau et Assainissement, Nexus et Eau-Emploi-Migration	Révision des cadres juridiques et réglementaires pour les services d'approvisionnement en eau et d'assainissement. Élaborer des lignes directrices pour la conception et la mise en œuvre de dialogues politiques multisectoriels pour le Nexus. Élaborer des lignes directrices pour l'intégration des considérations relatives à l'Eau l'Emploi la Migration (WEM) aux plans nationaux.
<i>2. Intégrer les considérations relatives au financement de l'eau dans tous les secteurs liés à l'eau.</i>	Eau et Adaptation, Nexus et Eau-Emploi-Migration	Organiser des ateliers communs sur le financement climatique et le financement du Nexus dans le secteur de l'eau. Élaborer des notes de cadrage régionales sur le financement du Nexus et du WEM par le biais des cadres de financement internationaux existants et nouveaux [également pour l'Obj. 10].
<i>3. Utiliser les ressources financières existantes pour financer les activités liées à l'eau présentant les plus grands avantages sociaux, économiques et environnementaux.</i>	Approvisionnement en Eau et Assainissement	Analyser le rapport coût-efficacité des solutions techniques alternatives.
<i>4. Améliorer la coordination des investissements liés à l'eau.</i>	Nexus	Organiser des dialogues politiques sur le Nexus dans les sous-régions d'Europe du Sud-Est et de la région MENA, qui pourraient aboutir à des stratégies pour le Nexus et à l'identification d'investissements prioritaires.
<i>5. Accroître l'optimisation des ressources dans la mise en œuvre de projets et la prestation de services liés à l'eau.</i>	--	--

Objectif stratégique	Groupes de travail thématiques	Activités pouvant être implémentées
<i>6. Améliorer l'efficacité dans l'utilisation de l'eau et assurer une gestion adéquate des actifs afin d'optimiser l'utilisation des ressources financières existantes.</i>	Approvisionnement en Eau et Assainissement	Organiser des activités de développement des capacités pour accroître l'efficacité de l'utilisation de l'eau et la gestion des actifs.
<i>7. Increase revenues internally generated in the water sector.</i>	--	--
<i>8. Increase allocations of public budgetary resources to water-related activities.</i>	--	--
<i>9. Mobilize more resources from domestic private actors.</i>	Eau et Adaptation	Organiser des dialogues politiques nationaux et sous-nationaux aider à accroître les fonds nationaux pour la mise en œuvre des projets NDC et des NAPs relatifs à l'eau.
<i>10. Use resources from international financial partners strategically to leverage other sources of finance.</i>	Eau et Adaptation, Nexus et Eau-Emploi-Migration	Lancer une étude sur la cartographie des flux financiers pour le climat liés au secteur de l'eau dans la région méditerranéenne. Organiser un atelier de renforcement des capacités avec le Fonds Vert pour le Climat et d'autres partenaires portant sur la mobilisation de fonds pour le climat. Elaborer des notes de cadrage régionales sur le financement du Nexus et du WEM par le biais des cadres de financement internationaux existants et nouveaux [également pour l'Obj. 2].

Le groupe de travail sur le Financement de l'Eau soutiendra les États membres de l'UpM à atteindre les objectifs de la Stratégie Financière. Des programmes de travail pluriannuels seront élaborés par les membres du groupe de travail sur le Financement de l'Eau et le secrétariat de l'UpM, et approuvés par le Groupe d'Experts sur l'Eau. Un soutien sera sollicité auprès des partenaires techniques et financiers pour la mise en œuvre de ces programmes de travail et des synergies seront identifiées et exploitées concernant les travaux en cours. Pour la période 2019-2021, les activités à mettre en œuvre sous l'égide du groupe de travail sur le Financement de l'Eau (qu'elles soient dirigées par l'UpM, par certains pays membres ou par des partenaires techniques et financiers), sous réserve des ressources disponibles et d'une hiérarchisation approfondie des priorités, pourraient inclure:

Des supports de connaissances régionaux

- Une étude régionale sur les impacts socio-économiques de l'infrastructure de l'eau.
- Une étude régionale comparant (benchmarking) les régimes de gouvernance existants et identifiant les environnements réglementaires et les pratiques de gestion de l'eau les plus propices aux investissements.
- Une étude cartographique qui permettrait de cartographier et d'estimer les flux financiers actuels; de déterminer les besoins de financement des projets et d'évaluer les capacités de financement; d'identifier les instruments financiers internationaux pertinents; et de fournir des orientations sur les procédures de demande de financement.

- Une série de notes d'orientation axées sur des sujets spécifiques liés au financement de l'eau. Au vu des résultats de la cartographie initiale de l'utilisation des instruments financiers, les notes d'orientation pourraient porter sur les sujets suivants : préparation des propositions de projet, engagement du secteur privé et utilisation du financement du développement pour mobiliser d'autres sources de financement (ex. le financement commercial national).
- Une page web (sur le site de l'UpM) pour rassembler toutes les informations concernant la mise en œuvre de la Stratégie Financière - y compris des informations sur les activités prévues et réalisées, les acteurs financiers et les contacts pour faciliter la mise en réseau.

Des événements régionaux

- Une série de conférences régionales de haut niveau sur le financement et l'investissement dans le domaine de l'eau dans la région méditerranéenne (y compris les partenariats public-privé).
- Une série d'ateliers régionaux de développement des capacités axés sur des sujets spécifiques liés au financement de l'eau (y compris le financement du climat). Un atelier régional pourrait être organisé chaque année, éventuellement en parallèle avec les réunions du groupe de travail sur le Financement de l'Eau. Les thèmes des ateliers régionaux pourraient s'aligner sur les thèmes des notes d'orientation.
- Des réunions régulières du groupe de travail sur le Financement de l'Eau pour rendre compte des mesures prises par les différents pays, partager les expériences et les leçons apprises, et avoir des «dialogues sûrs» avec les partenaires financiers sur des sujets spécifiques. Les réunions du groupe de travail sur le Financement de l'Eau pourraient avoir lieu deux fois par an, au printemps et à l'automne.

Des activités au niveau national

- Une série d'ateliers nationaux ciblés pour présenter la Stratégie Financière de l'Agenda pour l'Eau de l'UpM; lancer des processus nationaux pour mettre en œuvre la Stratégie Financière de l'Agenda pour l'Eau de l'UpM; et développer les capacités pour implémenter la Stratégie Financière de l'Agenda pour l'Eau de l'UpM (en s'appuyant sur les notes d'orientation, les documents élaborés pour les ateliers régionaux de renforcement des capacités, les conclusions et recommandations des évaluations des pays homologues).
- Une série d'études d'évaluation réalisée par des pays pairs, analysant la viabilité financière du secteur de l'eau dans les pays qui se portent volontaires et fournissant des recommandations.

Annexe – Présentation des actions mises en œuvre

Niveau National

CONTEXTE:

Atelier national sur le financement durable de l'eau - Amman, mars 2019

ACTEURS:

Ministère des finances, Ministère de la planification et de la coopération internationale, Ministère de l'eau et de l'irrigation, Autorité jordanienne de l'eau et Autorité de la vallée du Jourdain; membres du Parlement ; représentants de l'Association des banques en Jordanie (ABJ), de l'Association des services publics d'eau des pays arabes (ACWUA), de l'Union pour la Méditerranée (UpM) et du Partenariat mondial de l'eau-Méditerranée; partenaires de développement (AFD, BEI, délégation de l'UE, GIZ, SDC, l'Espagne, USAid, la Banque mondiale).

OBJECTIFS:

Identifier un ensemble de recommandations pour aborder les trois thématiques prioritaires que sont la réduction des eaux non génératrices de revenus (NRW), la réduction des coûts énergétiques et l'augmentation des revenus provenant des redevances sur l'eau.

ACTIONS MISES EN ŒUVRE ET RECOMMANDATIONS:

- Il existe un consensus parmi les parties prenantes du secteur de l'eau ainsi que les ministères des finances et de la planification sur la nécessité d'améliorer la viabilité financière du secteur de l'eau.
- La Jordanie est bien avancée dans certains des domaines de la stratégie financière de l'UpM pour l'eau, mais doit accélérer les progrès dans d'autres. L'analyse des conclusions de l'atelier peut éclairer les actions futures. Le soutien continu des partenaires de développement sera essentiel pour progresser.
- Élaborer une stratégie de réduction des eaux non facturées; élaborer un plan de mise en œuvre des performances; assurer la durabilité dans l'amélioration des eaux non génératrices de revenus; améliorer l'efficacité énergétique du pompage; améliorer l'utilisation des énergies renouvelables; restructurer les tarifs; améliorer la facturation et le recouvrement.
- La réduction des coûts énergétiques et l'augmentation des recettes provenant des redevances d'eau restent des priorités absolues en Jordanie. L'atelier a permis de formuler des recommandations sur la manière de progresser, notamment par l'application d'une approche Nexus.
- La viabilité financière du secteur de l'eau exige une approche pangouvernementale, impliquant la coordination des ministères des finances, de la planification et des ministères de tutelle.
- Un «atelier national sur le financement de l'eau» est un modèle utile pour faire progresser le dialogue politique et identifier les besoins d'assistance. L'organisation de cet atelier peut-être reproduite pour d'autres pays. Il est recommandé d'en assurer le suivi en Jordanie et de renforcer l'engagement des autres ministères.



Lac du barrage du Roi Talal, Jordanie



Traitement des eaux usées, As Samra, Jordanie

CONTEXTE:

Forum Entreprises-Gouvernance UE-UpM - Le Caire, octobre 2019

ACTEURS:

L'Union pour la Méditerranée (UpM) avec la délégation de l'UE en Égypte; la Ligue des États arabes.

OBJECTIFS:

- Aborder les questions relatives à l'eau dans l'UE, en Méditerranée et en Égypte, y compris la vision, le plan et l'action de l'UpM en faveur du développement durable et du financement durable de l'eau, en mettant l'accent sur le plan d'investissement extérieur de l'UE (EIP) et le Fonds européen pour le développement durable (FEDD).
- Encourager la coopération entre l'UE et les IFI.
- Servir de plate-forme de discussion et de dialogue entre les différents acteurs impliqués dans le secteur de l'eau au niveau national et régional, y compris les gouvernements, les partenaires de développement, le secteur privé, les services publics, les centres de recherche et les groupes de réflexion, en plus des organisations communautaires.

ACTIONS MISES EN ŒUVRE ET RECOMMANDATIONS:

- Il est urgent que toutes les parties prenantes agissent pour intégrer et coordonner les efforts en vue d'atteindre les objectifs et cibles de développement durable, en particulier l'ODD 6 sur l'eau.
- Des mesures ont été prises et plusieurs initiatives sur le climat sont en cours dans la région méditerranéenne; leur mise en œuvre se heurte à de considérables difficultés financières. Le financement climatique externe et international est un instrument important pour combler le déficit financier.
- Points clés: Disposer d'une feuille de route pour l'action régionale, orienter le financement et les investissements dans le secteur de l'eau serait un atout précieux et le forum UE-UM sur la gouvernance et les entreprises dans le domaine de l'eau vise à y contribuer.
- Disposer d'une feuille de route pour l'action régionale ; guider le financement et l'investissement dans le secteur de l'eau serait un atout précieux, le Forum Entreprises-Gouvernance UE-UpM a pour objectif d'y contribuer.
- Alors que très peu de partenariats public-privé (PPP) ou d'autres dispositifs similaires ont été mis en place avec succès en Égypte, il est indispensable d'adresser la phase de transition à l'aide de plusieurs réformes structurelles et de la participation du secteur privé. De telles actions requièrent une discussion stratégique et directe avec le secteur privé, les investisseurs et les institutions financières internationales afin d'examiner les moyens nécessaires pour combler le déficit financier, les principaux défis en termes financiers, juridiques et institutionnels, les moyens de soutenir les partenariats public-privé dans le secteur de l'eau et les actions requises pour créer un environnement propice à la promotion des partenariats locaux et internationaux.



Le Nil, Égypte

CONTEXTE:

Atelier national sur le financement durable de l'eau - Tirana, novembre 2019

ACTEURS:

Ministères et agences centrales, experts internationaux, représentants des municipalités, des services publics et présidents des conseils de bassin, y compris leurs associations respectives.

OBJECTIFS:

- Présenter l'Agenda pour l'Eau de l'UpM et sa Stratégie Financière au secteur albanais de l'eau et aux parties prenantes.
- Accroître le profil politique des questions de financement de l'eau en Albanie, en particulier en ce qui concerne la gestion des ressources en eau.
- Discuter des besoins, des perspectives de développement et du soutien des donateurs en matière de gestion des ressources en eau en Albanie, conformément à l'agenda ODD 2030.
- Aider les autorités albanaises à améliorer l'alignement des objectifs et des stratégies nationales sur les stratégies (UpM) régionales ainsi que sur les ODD.



Durrës, Albanie

ACTIONS MISES EN ŒUVRE ET RECOMMANDATIONS:

- Le secrétariat de l'UpM met actuellement en œuvre un programme visant à aider les pays membres de l'UpM à atteindre les objectifs de la stratégie financière de l'UpM pour l'eau.
- L'atelier national sur le financement de l'eau a été une première étape pour définir un programme de financement de l'eau pour l'Albanie, en mettant l'accent sur le financement durable de la gestion des ressources en eau.

Niveau Régional

CONTEXTE:

Cartographie des initiatives méditerranéennes en cours sur l'eau et l'adaptation au changement climatique (WCCA) - février 2019

ACTEURS:

Le Secrétariat de l'UpM, les États membres de l'UpM.

OBJECTIF:

Mettre en œuvre des initiatives directement liées au changement climatique et à l'eau.

ACTIONS MISES EN ŒUVRE ET RECOMMANDATIONS:

- Le partenariat de Marrakech pour l'action mondiale en faveur du climat fournit un cadre concret pour l'engagement mondial des gouvernements et des acteurs non gouvernementaux à accélérer et intensifier leurs actions et à améliorer l'accès au financement pour faire face aux effets néfastes du changement climatique sur l'eau en tenant compte de l'agenda international de l'eau et du climat.
- L'étude de l'UpM sur le financement du climat permettra de suivre les tendances annuelles des flux de financement du climat dans la région SEMed, et proposera également une stratégie régionale afin d'optimiser l'équilibre entre la demande et l'offre financière disponible à différents niveaux. Cette étude globale enrichira le travail de l'UpM sur le financement du développement durable, ainsi que la Stratégie Financière de l'Agenda pour l'Eau de l'UpM.



Station de remplissage d'eau, Gaza



GREEN FUNDING FOR WIDER WATER ACCESS IN PALESTINE

PUBLISHED ON 14 NOVEMBER 2019

Exemple de projets implémentés par les États membres, Station de Dessalement pour la Bande de Gaza

CONTEXTE:

6^{ème} réunion du Comité régional de l'UpM sur le financement du climat - Barcelone, avril 2019

ACTEURS:

Représentants des membres de l'UpM, société civile, IFI, consultants et experts scientifiques, ministère de l'environnement de la Jordanie, DG de l'action pour le climat de la Commission européenne.

OBJECTIFS:

Créer et renforcer les synergies entre les différents acteurs liés au climat. Échanger sur des sujets liés à l'action climatique et aux meilleures pratiques et approches en matière de financement climatique dans la région méditerranéenne.

ACTIONS MISES EN ŒUVRE ET RECOMMANDATIONS:

- Sécuriser le financement du climat pour combler les lacunes identifiées dans les projets du secteur de l'eau.
- Clarifier le rôle du secteur privé ; encourager les projets à l'interface entre l'atténuation et l'adaptation; renforcer le dialogue avec les partenaires financiers internationaux.
- Encourager la création d'équipes de développement local; renforcer les capacités de financement de projets rapides, reproductibles, de petite taille mais performants.
- Soutenir la réforme des réglementations et des systèmes bancaires ; soutenir les activités ad hoc de sensibilisation au climat au niveau municipal.
- Recommandations clés pour améliorer la viabilité financière du secteur de l'eau en Méditerranée:
 - Concevoir un outil régional pour relever les principaux défis climatiques de la région euro-méditerranéenne (appliquer le mandat du groupe de travail Eau et Adaptation au Changement Climatique);
 - Réformes politiques et institutionnelles visant à renforcer la viabilité financière du secteur de l'eau dans les pays méditerranéens ;
 - Appliquer les objectifs de la Stratégie Financière au niveau local (national + sous-national).
 - Nécessité d'un système national de gouvernance du financement du climat ;
 - Nécessité d'une gouvernance en faveur de la conception de projets qui associent différentes sources de financement et différents instruments financiers;
 - Accroître la visibilité des solutions basées sur l'eau dans les Contributions Déterminées au niveau National et les Plans d'Adaptation Nationaux afin qu'ils puissent bénéficier du financement climatique.
 - Soutenir les États membres de l'UpM pour un meilleur accès au financement climatique, en particulier les modalités d'accès direct et renforcé qui sont poursuivies par le GCF pour les investissements programmatiques à grande échelle ;
 - Impliquer les acteurs privés et promouvoir leur contribution à l'économie verte.
 - La surveillance, notification et vérification (MNV) du financement climatique, ainsi que l'amélioration des cadres de transparence pour le développement devraient être considérés dans les priorités des États membres de l'UpM en matière de financement de l'eau.

CONTEXTE:

Atelier technique sur la préparation de projets de résilience climatique transformationnelle de l'eau dans la région méditerranéenne pour le Fonds vert pour le climat - Bruxelles, juin 2019

ACTEURS:

- Directeurs du secteur de l'eau et/ou fonctionnaires désignés des ministères/agences de l'eau
- GCF Autorités nationales désignées (NDA)
- GCF Entités d'accès direct (DAE)
- Partenaires de préparation des projets et de cofinancement.

OBJECTIFS:

- Présenter le GCF, son mandat, ses critères d'investissement, ainsi que ses modalités et procédures opérationnelles pour la mise en œuvre du financement climatique des initiatives dans le domaine de l'eau à travers différents canaux.
- Présenter les instruments de financement du GCF, ainsi que des exemples adaptés de logique climatique, de changement de paradigme, de conception de projets et de sélection d'instruments de financement dans le contexte méditerranéen, en abordant les priorités des pays de la région MENA et de l'Europe du Sud-Est.
- Aborder des méthodologies permettant structurer les coûts différentiels des projets de protection de l'eau à l'épreuve du climat.
- Examiner les défis et les contraintes, et explorer des solutions pour les DAE afin de coordonner avec les NDA, et les ministères en charge de l'eau et des secteurs liés à l'eau dans la préparation des projets GCF.
- Identifier les opportunités et les activités de suivi pour la préparation de la note conceptuelle de projet GCF.

ACTIONS MISES EN ŒUVRE ET RECOMMANDATIONS:

- Améliorer la compréhension des critères d'investissement du GCF, des modalités et procédures opérationnelles et des instruments de financement.
- Compréhension claire des mesures concrètes nécessaires pour préparer des propositions de projets d'adaptation solides dans le secteur de l'eau.
- Compréhension des méthodologies permettant d'articuler la logique climatique et d'estimer les coûts supplémentaires des investissements pour l'eau liés au changement climatique.
- Une meilleure compréhension des rôles et des responsabilités de toutes les parties concernées tout au long du cycle du projet.
- Identification des concepts de projets potentiels du GCF.

CONTEXTE:

Réunion du Groupe d'Experts sur l'Eau de l'UpM (WEG) - Bruxelles, juin 2019

ACTEURS:

Pays de l'UpM du sud et de l'est de la Méditerranée ainsi que des Balkans; les organisations régionales travaillant dans le secteur.

OBJECTIFS:

- Rappeler le processus général d'élaboration et l'approbation de l'Agenda pour l'Eau et de la Stratégie Financière, y compris le plan de travail pour 2019.
- Lors de sessions dédiées à chacune des quatre thématiques et à la stratégie financière, les membres du WEG ont fait le point sur les progrès réalisés, les défis rencontrés et les activités à venir.
- Délibérer sur la question du financement et des investissements durables dans le domaine de l'eau et identifier les contributions des organisations observatrices ainsi que les synergies.

ACTIONS MISES EN ŒUVRE ET RECOMMANDATIONS:

- Le Secrétariat de l'UpM soutient ses États membres par le biais d'activités dans chaque pays, de produits de connaissance régionaux et d'événements régionaux.
- Planification d'un atelier national sur le financement de l'eau
- L'IME a souligné la nécessité de réunir les partenaires financiers autour de la table, et pour les États membres de l'UpM d'accroître la transparence concernant les besoins financiers et les dépenses.
- Le GWP-Med a souligné qu'une méthodologie pour développer des stratégies de financement du secteur est un outil pertinent; l'importance de comprendre et de discuter les liens entre la gouvernance de l'eau et le financement de l'eau; ainsi que l'importance de clarifier le rôle des différents acteurs.
- Le Centre international de l'eau de Lisbonne a proposé un cadre de gouvernance pour assurer la durabilité financière des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement.
- Le WEG a approuvé la création d'un partenariat pour améliorer l'accessibilité au financement du climat en Méditerranée, en mettant l'accent sur le Fonds vert pour le climat.
- Les membres du WEG ont accueilli favorablement le concept d'un événement annuel axé sur le financement et l'investissement dans le domaine de l'eau.
- Principales réalisations nationales en matière de financement et d'investissement dans le domaine de l'eau:
 - Le Portugal assure la viabilité financière des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement en combinant des tarifs de l'eau réformés, avec des subventions de l'UE et des allocations du Fonds national pour l'environnement.
 - La Tunisie a mis au point un mécanisme visant à renforcer la coordination des partenaires techniques et financiers au niveau national.
 - Le Maroc a œuvré pour rendre le secteur de l'eau attrayant afin de soutenir le développement de partenariats public-privé (PPP) et d'identifier les projets propices au PPP.
 - L'Algérie a au cours des 15 dernières années, mobilisé des fonds nationaux massifs pour investir dans les infrastructures de l'eau et étudie actuellement comment assurer la viabilité financière de ces infrastructures.
 - L'Espagne a organisé un atelier sur l'évaluation des besoins de financement du secteur de l'eau.
 - La Turquie a mobilisé des fonds nationaux pour financer les interventions d'adaptation au changement climatique.
 - La Commission européenne a fait part d'une étude documentaire comparant la gouvernance dans les pays méditerranéens, intitulée «Cartographie de l'état actuel de l'alimentation en eau et de la distribution d'eau dans la région du sud de la méditerranée», réalisée dans le cadre du projet SWIM H2020 SM, qui a été distribuée aux membres du WEG au cours de la réunion.
 - L'Albanie a fait état de l'élaboration de plans d'investissement et a souligné l'importance du financement de l'eau.

CONTEXTE:

1^{ère} conférence de l'UpM sur les investissements et le financement de l'eau, ACWIF - Rome, déc. 2019

ACTEURS:

Les représentants de haut niveau du secteur de l'eau en Méditerranée, les ministères chargés de l'eau et leurs partenaires, les ministères des finances et du développement économique, les ministères des affaires étrangères, les ministères sectoriels, les gouvernements sous-nationaux, les représentants du secteur privé (fournisseurs de services d'eau, utilisateurs, le secteur financier) et les représentants de la société civile.

OBJECTIFS:

Faire en sorte que les questions de financement et d'investissement dans le domaine de l'eau soient davantage prises en compte dans l'agenda politique international et au sein de la communauté financière; diffuser et discuter les connaissances permettant de surmonter les obstacles à l'investissement, en repoussant les limites de la pensée traditionnelle sur le financement des investissements liés à l'eau; et promouvoir des moyens efficaces de financement des investissements liés à l'eau.

ACTIONS MISES EN ŒUVRE ET RECOMMANDATIONS:

- Promouvoir la viabilité financière du secteur de l'eau est essentiel pour atteindre les objectifs de développement nationaux et régionaux. L'Agenda pour l'Eau de l'UpM offre une approche à long terme et intégrée des défis liés à l'eau tout en engageant la société civile à les relever. Bien que les quatre thématiques de l'Agenda pour l'Eau comportent une dimension financière, la thématique Nexus eau-alimentation-énergie-écosystèmes (WEFE) est d'importance majeure pour faciliter l'engagement des différents ministères dans les décisions de financement de l'eau.
- Le rôle de l'UpM est considérable dans la visibilité de la viabilité financière du secteur de l'eau. Les travaux récents sont encourageants. Il est nécessaire de poursuivre le dialogue, car de nombreux acteurs du secteur de l'eau ne comprennent pas la thématique du financement de l'eau. Les travaux futurs doivent se pencher sur les échecs et les succès, et doivent faire appel à des financements privés.
- Les acteurs doivent être placés au centre des efforts futurs des États membres et des partenaires de l'UpM. La construction de nouvelles infrastructures hydrauliques est importante, mais l'objectif est de fournir des services de qualité, ce qui exige que les clients/utilisateurs/bénéficiaires fassent partie de la solution.

CONTEXTE:

Réunion du WEG de l'UpM, consultation en ligne - juin 2020

ACTEURS:

Secrétariat de l'UpM, représentants des membres de l'UpM et des États membres, organisations d'experts.

OBJECTIFS:

Rappeler les éléments clés de l'élaboration et la mise en œuvre de l'Agenda pour l'Eau et de la Stratégie Financière, afin de contribuer à la révision du plan de travail compte tenu de la crise du COVID-19 et de la nécessité urgente d'une action régionale et nationale pour faire face à l'incertitude de cette crise sans précédent.

ACTIONS MISES EN ŒUVRE ET RECOMMANDATIONS:

- Une série de sessions de formation sera organisée pour aider les ministères de l'eau de la région à s'adresser aux financiers internationaux du climat afin de mettre en œuvre des projets de transformation à l'épreuve du climat.
- Une stratégie financière sera élaborée afin d'explorer les réductions potentielles de coûts résultant des innovations technologiques et organisationnelles dans le secteur.
- Établir un partenariat régional pour le financement et les investissements du secteur de l'eau et du climat.
- Organiser des dialogues politiques régionaux sur l'accès au financement pour les projets du Nexus WEFE.
- La crise COVID-19 générera des opportunités d'investissements pour les infrastructures résistantes si la question des problèmes liés à l'eau est abordée. Des fonds sont disponibles mais le défi consiste à les orienter : en exploitant le financement commercial national, en augmentant l'efficacité des programmes de dépenses et en améliorant l'exploitation des actifs.






Union for the Mediterranean
Union pour la Méditerranée
الاتحاد من أجل المتوسط



ufmsecretariat.org

Suivez le Secrétariat de l'UfM sur:

-  [ufmsecretariat](https://www.facebook.com/ufmsecretariat)
-  [@UfMSecretariat](https://twitter.com/UfMSecretariat)
-  [union-for-the-mediterranean](https://www.linkedin.com/company/union-for-the-mediterranean)

Palau de Pedralbes | Pere Duran Farell, 11 | 08034 Barcelona, Spain
Téléphone: 00 34 93 521 4100 | Fax: 00 34 93 521 4102